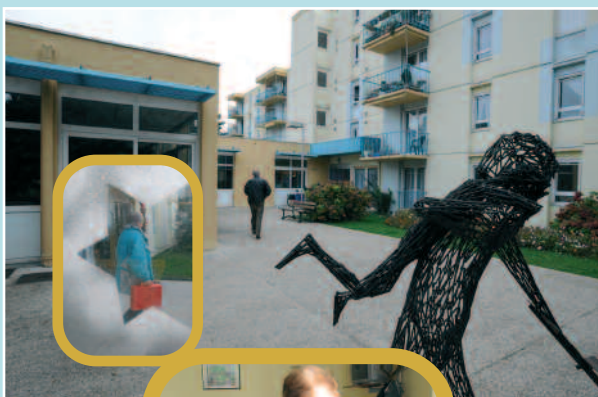


Logement-foyer Pierre-Sémard



Résidence
pour personnes âgées
autonomes

25, place Karl-Marx
38 400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 63 35 40

Un véritable lieu de vie

Nous avons fait le choix de gérer la résidence Pierre-Sémard, située au cœur de Saint-Martin-d'Hères. Alors que l'Etat se désengage constamment en matière de maintien à domicile des personnes âgées, nous voulons favoriser leur autonomie dans un domicile de qualité. Vieillir dignement dans un logement indépendant et un environnement sécurisant avec une offre de services facultatifs, c'est tout l'enjeu de l'accompagnement en logement-foyer. Une équipe attentive et dynamique propose régulièrement des animations et ateliers. L'établissement est ouvert sur la ville : c'est un véritable lieu de vie qui permet des rencontres et des échanges entre les résidents et les Martinérois.



René Proby,
maire,
conseiller général





Enter en logement-foyer, c'est avant tout conserver sa liberté dans un environnement sécurisant. Située à Saint-Martin-d'Hères, la résidence Pierre-Sémard est gérée par le Centre communal d'action sociale de la Ville.

Le logement-foyer accueille des personnes retraitées autonomes, seules ou en couple.

Ces dernières disposent d'un logement indépendant avec leur propre clef, personnalisé avec leurs propres meubles et situé à proximité des lieux d'activité (commerces, maison de quartier, parc Karl-Marx...).

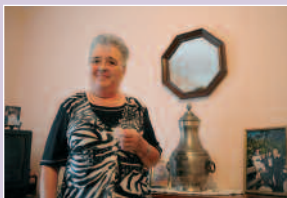
Des services collectifs sont également proposés et le résident locataire peut bénéficier de services à domicile (médecin, kinésithérapeute, coiffeur...).



Hébergement

La résidence propose :

- 70 logements autonomes de type T1 bis de 30 m² ensoleillés avec cuisine, salle de bain/wc adaptés et balcon ;
- un parking à disposition des résidents et de leurs visiteurs ;
- une présence 24h/24h, 7 jours sur 7 ;
- un système d'appel interne ;
- de grands salons, lieux d'activités et de rencontres ;
- une vue sur les massifs montagneux environnants (Vercors, Belledonne) ;
- des commerces, transports en commun et services communaux à proximité.



Les conditions d'entrée

- être âgé d'au moins 60 ans ;
- fournir un bilan de santé déterminant l'autonomie de la personne ;
- effectuer un séjour temporaire d'un mois minimum avant de confirmer l'entrée définitive.





Les services facultatifs

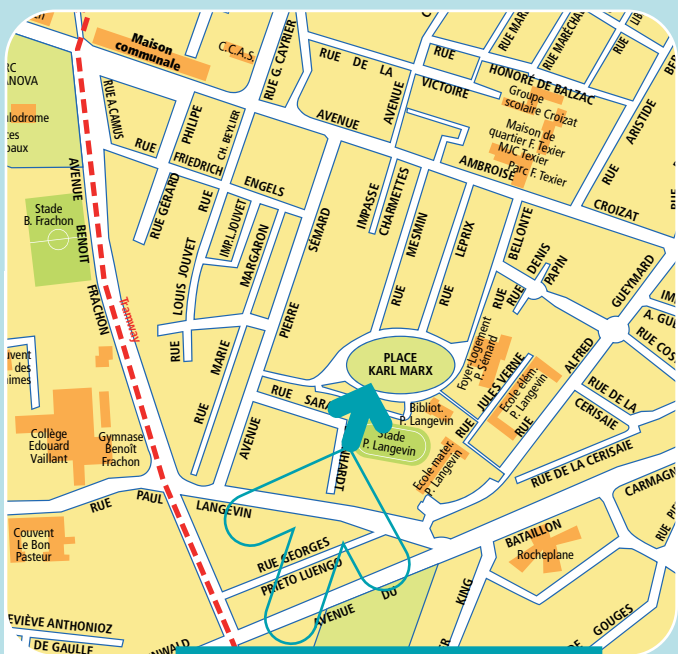
- des animations (en 2008 : ateliers d'assouplissement corporel et de mémoire, lotos, belote, ateliers créatifs...);
- une navette hebdomadaire pour faire ses courses ;
- une chambre d'accueil pour recevoir l'entourage ;
- des soins (une infirmière est présente le matin et une aide-soignante toute la journée dans le cadre de la prévention) ;
- une salle de restauration. Les repas sont servis du lundi au vendredi uniquement le midi ; possibilité de venir chercher le repas pour déjeuner dans son appartement ;
- un agent technique d'entretien peut intervenir.





Un lieu d'accueil pour tous

L'établissement est ouvert vers l'extérieur. Les animations sont ouvertes aux habitants du quartier et le restaurant aux personnes âgées de la Ville. Le logement-foyer accueille la chorale de l'amitié et le club de billard du service développement de la vie sociale.



Logement-foyer Pierre-Sémard
25, place Karl-Marx
38 400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 63 35 40
Fax : 04 76 44 87 04

Les informations de cette plaquette sont susceptibles d'être modifiées, merci de vous renseigner auprès du secrétariat.

LOGEMENT FOYER PIERRE-SÉMARD



LES TARIFS 2008



Hébergement

Le prix de base mensuel comprend :
l'électricité, le chauffage, l'eau, la télé-
alarme, les permanences 24h/24h, l'entretien des espaces collectifs...

Prix de journée :

- 20,73 € / jour pour une personne seule, soit 642,63 € / mois de 31 jours.
- 24,38 € / jour pour un couple, soit 755,78 € / mois de 31 jours.



Restauration

Le prix du repas est calculé en fonction des ressources.